



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Procurations
29	19	01
Vote		
À LA MAJORITÉ	Pour : 17	Contre : 00
	Abstentions : 03	

L'an 2025, le Mardi 25 Novembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 5ème session ordinaire de l'année.

Élus	Présent	Absent	Procuration	Élus	Présent	Absent	Procuration
FRANCISQUE Jean-Louis	X			SACILE Serge	X		
MOCKA Jocelyne	X			DUFLO Rémi	X		
NOËL Jean-Philippe		X		DARMALINGON Charly		X	
SAINT-VAL Marie-Agnès	X			FARAJJE Fabienne	X		
LAROCHELLE Louis		X		DEVAUX Charles-Henri	X		
URGIN Sabrina	X			ARICIQUE Valérie	X 18H15		
LAVITAL Patrick	X			CHRISTOPHE Annie	X		
ROCHEMONT Marylène		X		DAMAS Marie-Pierre	X		
MIROITE Fulbert		X		BOURGEOIS Sylviane		X	
ANSELME Jacques	X 18H05			RUPAIRE Frantz			X
EUGÉNIE Gilberte	X			FAUSTA Jimmy	X		
SAINTE-LUCE Ninette		X		OTTO Josette		X	
SARREAU Alain	X			JERSIER Claude	X		
MARCIN Marie-Claude	X			LAROCHELLE Laurence			X
LOSAT Albert	X				19	09	01

Élus absents	Procuration à :
LAROCHELLE Laurence	FAUSTA Jimmy

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Fabienne FARAJJE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20251125-85

EXAMEN ET VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L.2121-29,

VU le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2025 adopté par délibération n° D-20250410-11 du conseil municipal du 10 avril 2025 ;



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Novembre 2025

VU le projet de décision modificative budgétaire n°1 présenté par Monsieur le Maire ;
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux ajustements comptables nécessaires à l'exécution du budget ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
DÉCIDE A LA MAJORITÉ moins 03 abstentions
(Jimmy FAUSTA, Laurence LAROCHELLE, Claude JERSIER)**

Article 1 : D'APPROUVER la décision modificative n°1 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
O11	611	O20	Contrats prestations	150 000,00 €
O11	615221	O20	Batiments publics	90 000,00 €
O11	615232	O20	Réseaux	40 000,00 €
O11	61558	O20	Autres biens mobiliers	20 000,00 €
O11	6227	O20	Frais actes et contentieux	290 000,00 €
O11	6288	O20	Autres	130 000,00 €
SOUS TOTAL 011				720 000,00 €
O12	64111	O20	Rémunérations principales	-200 000,00 €
O12	64118	O20	Autres indemnités	-90 000,00 €
O12	64168	O20	Autres emplois aidés	-200 000,00 €
O12	6453	O20	Cotisations caisses retraites	-70 000,00 €
O12	6455	O1	Cotisations assurance personnel	-60 000,00 €
SOUS TOTAL 012				-620 000,00 €
65	65132	O20	Prix	15 000,00 €
65	65748	O24	Autres personnes de droit privée	10 000,00 €
65	65811	O20	Droits d'utilisation - informatique en	55 000,00 €
65	6583	O20	Pénalités sur marchés	45 000,00 €
SOUS TOTAL 65				125 000,00 €
66	6615	O1	Intérêts des comptes courants	50 000,00 €
SOUS TOTAL 66				50 000,00 €
68	6865	O1	Dotations aux provisions	-220 000,00 €
68	6815	O1	Dotations aux provisions pour risqu	50 000,00 €
68	6817	O1	Dotations aux provisions pour risqu	70 000,00 €
SOUS TOTAL 68				-100 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				175 000,00 €
RECETTES				
70	70321	847	Droits de stationnement	175 000,00 €
SOUS TOTAL 70				175 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				175 000,00 €



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Novembre 2025

Publication le : 10-12-2025

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
16	1641	O20	Emprunts en euros	471 600,00 €
SOUS TOTAL 16				471 600,00 €
13	13272	O20	FEDER	471 600,00 €
SOUS TOTAL 13				471 600,00 €
21	2158	O20	Autres installations matériels	-40 000,00 €
SOUS TOTAL 21				-40 000,00 €
26	261	O20	Titres de participations	40 000,00 €
SOUS TOTAL 26				40 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				943 200,00 €
RECETTES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
16	1641	O20	Emprunts en euros	471 600,00 €
SOUS TOTAL 16				471 600,00 €
13	13272	O20	FEDER	471 600,00 €
SOUS TOTAL 13				471 600,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				943 200,00 €

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer, à l'intérieur de chaque chapitre, les virements nécessaires et à ouvrir, en cas de besoin, de nouveaux articles et à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 25 Novembre 2025.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

-recours administratif gracieux auprès de mes services,

-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisie par l'application informatique «Télerecours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

